



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Identification des sous-bassins agricoles prioritaires en Chaudière-Appalaches

Sainte-Marie, le 27 mai 2015 – Les organismes de bassins versants de la région de Chaudière-Appalaches ont réalisé, sous la direction du COBARIC, un projet d'identification des sous-bassins agricoles prioritaires en Chaudière-Appalaches permettant d'identifier les zones pour lesquelles la dégradation de l'eau semble provenir majoritairement du secteur agricole.

Le territoire de la Chaudière-Appalaches a d'abord été découpé en 216 unités de bassin versant (UBV) de 50 à 100 km². Ces UBV ont par la suite été comparées entre elles selon une grille d'analyse comprenant 25 indicateurs qui permettent de quantifier la pression sur le milieu récepteur.

Parmi ces indicateurs, on retrouve les superficies cultivées, le nombre d'animaux, la structure du sol, la topographie, l'impact sur la population, la faune et la flore présentes, la densité de cours d'eau dans la zone, etc.

Cette analyse comparative des UBV a permis de faire ressortir les 30 UBV où la pression agricole est la plus importante. Un tableau, disponible sur le site Web du projet (<http://obv-ca.org/>), présente les UBV de la première à la trentième position, la première étant considérée comme celle subissant la plus forte pression.

Un portrait de la situation locale a finalement été réalisé pour chacun des 30 UBV identifiés comme étant prioritaires. Outre le portrait agricole du territoire, ce document contient d'autres informations pertinentes comme les prises d'eau souterraines ou les systèmes de traitement et de captage d'eaux municipaux.

Ces portraits peuvent être fournis par la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à ceux qui en font la demande. Les renseignements qu'ils contiennent sur la situation de la zone seront utiles pour ceux qui souhaitent démarrer un projet individuel ou collectif qui vise l'amélioration de la qualité de l'eau.

Ce projet a été réalisé avec une aide financière du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du Programme Prime-Vert, sous-volet 3.1 – Approche régionale.

« Grâce au projet chapeauté par le COBARIC, affirme Annie Goudreau, conseillère régionale en agroenvironnement au MAPAQ, la région connaît mieux les secteurs où les sommes à investir et les efforts à fournir généreront les plus grands bénéfices pour la qualité de l'eau et les écosystèmes. »

Le Regroupement des organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches est composé des neuf organismes de bassins versants suivants : OBV de la zone du chêne, COPERNIC, OBV du fleuve Saint-Jean, GROBEC, OBAKIR, COGESAF, CBE, COBARIC et OBV de la Côte-du-Sud. Les OBV ont pour mission de mettre en œuvre une gestion intégrée de l'eau et mettent en commun des expertises aussi variées que la biologie, la géographie, l'agronomie, la science de l'eau ou de la foresterie, et plus encore, pour le bénéfice de la région de Chaudière-Appalaches.



Pour information :

Annie Ouellet, directrice générale
Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)
Téléphone : 418 389-0476
Courriel : direction@cobaric.qc.ca